



VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Grasse
Canton d'Antibes-Biot
Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e
V I L L E D E B I O T
C O N S E I L M U N I C I P A L
Séance du 13 mars 2025

Salle du Conseil – Médiathèque Communautaire
16h00 – Séance publique du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Monsieur le Maire

- 0-01. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux des 17 décembre 2024 et 23 janvier 2025.
- 0-02. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Compte-rendu des décisions municipales prises en application de l'article L.2122-22 du CGCT.
- 0-03. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Mandat confié au service du Domaine de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales pour la gestion des ventes aux enchères de la commune.
- 0-04. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Dénomination de l'allée de l'Espace des Arts et de la Culture : Liliane Valsecchi.

Rapporteur : Madame Catherine DUPRÉ-BALEYTE, 1^{ère} Adjointe au Maire, déléguée aux Ressources Humaines, à la Santé Publique et à la Défense de la cause animale

- 1-01. RESSOURCES HUMAINES – Actualisation règlementaire – Emploi de collaborateur de Cabinet.

Rapporteur : Monsieur François PEIGNE, 6^{ème} Adjoint au Maire, délégué aux Finances et à la Commande Publique

- 2-01. FINANCES – Débat d'Orientations Budgétaires.
- 2-02. FINANCES – Création d'un tarif d'occupation du domaine public – Installation d'une banque mobile provisoire.

Rapporteur : Monsieur Christian LATY, Conseiller Municipal, délégué aux Affaires juridiques et foncières

- 3-01. FONCIER – Bilan des acquisitions et cessions – Exercice 2024.

Rapporteur : Monsieur Georges BIJAOUÏ, Conseiller Municipal délégué à l'Éducation

- 4-01. ÉDUCATION – Signature de la convention de mise à disposition de données relatives au suivi de l'obligation scolaire avec la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes.

Rapporteur : Madame Christine PELISSIER-TABUSSO, Conseillère Municipale, déléguée aux Animations événementielles

5-01. ÉVÉNEMENTIEL – Manifestation « Biot et les Templiers 2025 » – Tavernes et breuvages – Approbation des tarifs de mise à disposition des emplacements.

Biot, le 06 mars 2025
Le Maire,

Jean-Pierre DERMIT
Conseiller départemental des Alpes-Maritimes
Vice-président de la CASA

